*Marché : ESPACES VERTS (2 pages)*

*Article 10.106c – Titre 1 ligne – Chapô 391c*

*+1 photo :* © Sou Fujimoto Architects et Manal Rachdi – OXO Architects, Compagnie de Phalsbourg et Ogic –

**Légende :** Projet Mille Arbres à Paris – Porte Maillot, lauréat de “Réinventer Paris“.

(à placer en tête de l’article (à recadrer et diminuer si nécessaire pour équilibrer par rapport au chapô)

Titre

**Pour une ville nature !**

Chapô

**Bien que jusqu’à huit fois moins médiatisée que le changement climatique, l’érosion de la biodiversité est une réalité scientifiquement avérée et une urgence tout aussi absolue. Intégrer pleinement le vivant à la ville durable est non seulement une impérieuse nécessité, mais aussi un défi à portée de main de l’ensemble des acteurs, pouvant générer de la valeur, tant sociale qu’économique.**

Texte

Un million d’espèces sont menacées de disparition dans les prochaines années, d’après les experts internationaux de l’IPBES[[1]](#footnote-1), tandis que s’opère une brutale diminution des effectifs : 80 % des populations d’insectes ont disparu en 30 ans et les effectifs d’oiseaux ont connu une chute de 30 % en 15 ans

**La ville, co-responsable de l’érosion de la biodiversité**

Prétendre sauver la nature en favorisant la biodiversité urbaine serait bien présomptueux. La responsabilité de l’étalement urbain dans la crise du vivant est réelle, avec une artificialisation des sols équivalente à la surface d’un département français tous les 7 ans, entrainant la dégradation des habitats, facteur de déclin des populations.

**Une déconnexion aux conséquences dramatiques**

Urgence climatique et urgence du vivant sont intimement liées. En se déconnectant des écosystèmes, avec une accumulation d’infrastructures techniques rendant chacune un nombre de services limité, la ville s’est aussi rendue plus vulnérable que jamais, victime de dysfonctionnements majeurs appelés à s’intensifier avec le réchauffement climatique : canicules et ilots de chaleur, fortes pluies et inondations, etc.

Notre déconnexion du vivant, que les scientifiques qualifient d’« *extinction des expériences de nature* », source d’une « *amnésie de la nature* », serait en grande partie responsable de l’inaction environnementale : « *Moins on vit connecté à la nature, moins on la protège*».

**Une demande sociale qui ne se dément pas**

Les enquêtes d’opinion rapportent unanimement un fort désir de nature. 92 % des Français estiment qu’il « *n’y a pas assez de nature en ville* » (NewCorp Conseil, 2018). La nature devient un facteur d’attractivité : 83 % des jeunes diplômés réclament un environnement de travail vert (Chaire immobilier et développement durable de l’ESSEC, 2016). Et pourtant, la concrétisation tarde : 72 % des habitants de l’agglomération parisienne aspirent à aller vivre ailleurs (Obsoco, 2019).

**Des solutions existent. Mobilisons-les !**

Pour redevenir désirable, la ville doit demeurer vivable. La résilience peut pleinement compter sur les services écosystémiques - infiltration naturelle des eaux, rafraîchissement, filtrage des polluants atmosphériques, création de trames vertes et bleues et de nouvelles aménités – déclinés en « *solutions fondées sur la nature* ».

De nouveaux outils, labels et chartes, fédèrent activement les parties prenantes, guident les projets et structurent les financements. Le coût de l’action est bien inférieur à celui de la passivité et, qu’elle soit directe ou dite immatérielle, la valeur générée par la nature est incontestable.

**Pour une ville-nature !**

La demande sociale rend possible un changement profond et nous oblige à être au rendez-vous de l’histoire : initier une véritable transition où le vivant devient partie intégrante de la transformation urbaine, en associant pleinement les citoyens.

Les municipalités multiplient les initiatives : appels à projets mobilisant des franges de foncier (toits, murs, cours d’immeubles), permis de végétaliser, etc. Cependant, limiter les solutions au verdissement d’interstices au bénéfice de quelques-uns, sans anticiper leur gestion future ni leur relation avec leur environnement, resterait bien en-deçà des défis à relever !

Nous devons passer de la ville à la ville-nature !

**Agir à la hauteur des enjeux**

Il s’agit, pour tout aménagement, de concevoir et de financer des espaces collectifs pour la création de « communs » de nature, quelle que soit la maîtrise d’ouvrage - publique, privée ou mixte.

Les SCOT et Plans locaux d’urbanisme, surtout à l’échelle intercommunale, constituent des instruments de régulations précieux pour rendre concrète une indispensable ambition politique. Il convient au maximum de limiter la consommation et l’artificialisation des sols et même d’en reconquérir. La libération de foncier liée à l’émergence de nouvelles mobilités (autopartage, voiture autonome) constitue une formidable opportunité pour la création d’infrastructures vertes. Par ailleurs, une concertation efficace doit être engagée pour ouvrir la réflexion sur l’adaptation du patrimoine.

L’innovation doit avant tout viser la sélection de solutions robustes, au-delà des effets d’annonce et tout développement technologique s’appuyer sur la recherche. La gestion doit être systématiquement anticipée et mise en œuvre dans le temps long.

Lieu de vie de plus de la moitié et bientôt de 3 citoyens sur 4, la ville doit enfin constituer le premier lieu d’éducation à la nature. Le lien sensible entretenu par chacun avec le vivant est fort et constitue probablement une des clés de notre sursaut environnemental.

**Appel à l’action**

Dans quelques mois, Marseille accueillera le congrès mondial de l’Union internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), un événement majeur qui se tient tous les quatre ans et un préambule à la COP 15 « Biodiversité » de Kunming en Chine, où la France se mobilise pour promouvoir un accord international ambitieux.

Ensemble, portons la voix de la France, celle d’un élan inédit associant la société civile et les acteurs économiques. Maitres d’ouvrages, publics et privés, professionnels de la construction, de l’aménagement, de l’immobilier, écologues, associations de protection de la nature, collectivités et institutions publiques, architectes, paysagistes concepteurs, producteurs de végétaux et de semences, entrepreneurs du paysage, entreprises de services à l’environnement et à la ville, chercheurs et citoyens, appelons à agir de manière rapide et structurée, au bénéfice de notre environnement et de notre vie : pour une ville-nature !

**Michel Audouy**, Secrétaire général de la Fédération française du Paysage et de VAL’HOR.

**Nathalie Bardin**, Directrice des relations institutionnelles, de la communication et de la RSE, Altarea Cogedim.

**Marc Barra**, écologue, Agence régionale de la biodiversité - Institut d’aménagement et d’urbanisme Ile-de-France.

**Henri Bava**, Président de la Fédération française du paysage (FFP).

**Clémence Béchu**,Directrice du Développement, Innovation et partenariats de l’agence d’architecture Bechu & Associés.

**Franck Berger**, Président de l’Union française des semenciers.

**Stefano Boeri**,Architecte et urbaniste, Professeur à l’Université Polytechnique de Milan.

**Roland de Boissieu**, Président de la fédération des grossistes en fleurs et plantes.

**Jean-Marc Bouillon**,Président d’honneur de la Fédération française du paysage et Président fondateur du fonds de dotation Intelligence Nature.

**Marion Boyer**,Directrice de la marque, de la RSE, des actions institutionnelles et de solidarité, Ogic.

**Daniel Breuiller**,Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué à la mise en valeur du Patrimoine naturel et paysager, à la Politique de la nature et à l’Agriculture en ville.

**Nicolas Buchoud**,Président du Cercle Grand Paris de l’Investissement durable.

**Rodrigo Caceres**, Économiste, Stagiaire au Muséum national d'histoire naturelle.

**Philippe Chiambaretta**, Architecte fondateur, PCA-Stream.

**Pierre Darmet**, Les Jardins de Gally, Secrétaire général du Conseil International Biodiversité et Immobilier – Le Vivant et la Ville (CIBI).

**Valérie David**, Directrice du développement durable et de l'innovation transverse, Eiffage.

**Benjamin Dejardin**, Président de la fédération nationale des métiers de la jardinerie

**Yves Dieulesaint**, co-rapporteur du groupe de travail Bâtiment et Biodiversité du Plan Bâtiment durable.

**Eric Donnet**, Directeur général de Groupama Immobilier.

**François Félix**, Président de la fédération nationale des producteurs de l’horticulture et des pépinières.

**Jérôme Gatier**, Directeur du Plan bâtiment durable.

**Thibaud Gagneux**, co-rapporteur du groupe de travail Bâtiment et Biodiversité du Plan Bâtiment durable et Président de SYNERGIZ.

**Jean-Pierre Gueneau**, Président d’Hortis, Président de l’Observatoire des villes vertes.

**Blanche Gomez**, Présidente de l'Association Française Interprofessionnelle des Ecologues.

**Papa Goumbo LO**, Directeur général du LNBTP CEREEQ.

**Marie-Christine Huau**, Directeur du marché Grand cycle de l'eau & Gemapi, Veolia et Présidente d’AgroParistech Alumni.

**Vincent Hulin**, Directeur adjoint de l’expertise, Museum national d’histoire naturelle.

**Nicolas Imberti**, InVivo Retail, représentant de FLORALISA.

**Samuel Jolivet**,Directeur de l’Office pour les insectes et leur environnement (Opie)

**Anne Keusch**, Directrice du Développement Durable et de l’Innovation, Groupama Immobilier.

**Armelle Langlois**, Directrice du Pôle Performance Durable, VINCI Construction France

**Emmanuel Launiau,** Président du Conseil de surveillance, Ogic.

**Xavier Laureau,** Directeur général, Les Jardins de Gally, co-fondateur du CIBI.

**Olivier Lemoine**, Ecologue, Elan, co-fondateur du CIBI.

**François de Mazières**, Maire de Versailles, Président de Versailles Grand Parc, Vice-Président du CIBI et Vice-Président de Plante & Cité.

**Mikael Mercier**, horticulteur, Président de Val’hor, interprofession française de l’horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

**Luc Monteil**, Président du CIBI.

**Florent Moreau**, Président de la fédération française des artisans fleuristes.

**Catherine Muller**,Présidente de l’Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP).

**Marc Oppenheim**, Directeur général de Crédit Agricole Immobilier.

**Emilie Palanque,** Directrice générale d’Elan.

**Catherine Papillon**, Directeur développement durable / RSE de BNP Paribas Real Estate.

**Catherine Pouliquen**,Directrice de la communication et de la RSE de Crédit Agricole Immobilier.

**Jean-Philippe Siblet**, Directeur de l’expertise, Museum national d’histoire naturelle et Président du conseil scientifique du CIBI.

**Pauline Teillac-Deschamps**, écologue.

**Hélène Verbockhaven**, Directeur Solutions végétales et fermes urbaines, Engie.

**Marion Waller**, Philosophe, auteure de « Artefacts naturels », Directrice Adjointe du Cabinet de Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris.

1. IPBES, ou Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques est le « GIEC de la biodiversité ». Sa dernière session plénière s’est tenue à Paris du 29 avril au 4 mai et ses rapporteurs ont été reçu à l’Elysée par le Président de la République. [↑](#footnote-ref-1)